



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

A l'œuvre depuis bientôt six années, le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage a poursuivi en 2009 son travail pour améliorer les conditions de stationnement des Gens du voyage et ainsi réduire les stationnements illicites sur notre territoire.

Après la mise en service de huit terrains en 2007, l'année 2009 a été marquée par l'ouverture des terrains de Thorigné-sur-Dué et Bouloire portant ainsi à 198 le nombre de places de stationnement proposées par notre collectivité.

L'année 2009 a également été marquée par la réalisation d'une dernière tranche de travaux sur l'aire de grand passage du Mans et le lancement des travaux de construction de notre local technique à proximité du siège du Syndicat.

La Commission consultative départementale pour l'accueil des gens du voyage ayant, à notre demande, retiré du Schéma départemental le terrain de Voivres-lès-le-Mans, seul le terrain d'Écommoy manque à l'appel. Les travaux débuteront en avril prochain pour s'achever en septembre 2010.

Nous aurons alors rempli l'ensemble de nos obligations. Le temps des travaux s'achevant, notre collectivité entrera alors dans une seconde phase de son existence.

Aussi, permettez-moi d'esquisser, dès à présent, les priorités qui seront les nôtres ces prochains mois.

Nous devons tout d'abord poursuivre nos efforts pour gérer au mieux nos terrains en évitant conflits et dégradations. Eu égard, aux efforts consentis par le Comité syndical en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de rétribution de nos agents, j'espère pouvoir compter sur une équipe apaisée et motivée pour conduire notre mission de service public.

Nous devons également en lien avec les élus municipaux, la Préfecture et les forces de Police et de Gendarmerie mettre en œuvre une procédure unifiée de lutte contre le stationnement anarchique.

Enfin, nous devons nous interroger sur nos possibles interventions dans le cadre du nouveau Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage qui sera promulgué dans les prochains mois.

Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller général de la Sarthe



CONTACTS

✉ **S.M.G.V.**
24 rue François Monnier - 72100 LE MANS

☎ 02.43.84.13.60

☎ 02.43.86.64.91

✉ smgv-lemans@wanadoo.fr



SITE INTERNET

Pour suivre en direct
l'actualité du SMGV

www.smgv-lemans.com

Livraison des aires de stationnement de Bouloire et Thorigné-sur-Dué (20 places)

Après Le Mans, Mulsanne, Yvré l'Evêque, Roëzé-sur-Sarthe, Changé, Champagné, Neuville-sur-Sarthe et Saint-Jean-d'Assé, 2 aires d'accueil supplémentaires ont été réalisées en 2009 : Thorigné-sur-Dué et Bouloire qui ont respectivement été mises en service le 23 mars 2009 et 23 septembre 2009.

Désormais le SMGV assure la gestion de 10 aires de stationnement représentant un total de 198 places. Le SMGV a donc rempli ses objectifs à 95% puisque seules manquent les 10 places d'Écommoy (livraison en 2010).

La livraison de ces deux terrains marquent également l'achèvement de notre première tranche de travaux qui a représenté un investissement de 5 137 217 € HT soit un prix de revient de 25 945.50 € HT par place. Le financement de cette première tranche a été assuré par les subventions de l'État (37.7%), du Conseil général de la Sarthe (37.7%), de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (3.1%) complété par l'autofinancement du SMGV (3.2%) et un emprunt (18.3%) contracté pour une durée de 25 années.



Inauguration du terrain de Thorigné-sur-Dué le 26 novembre 2009

Visite de M. le Préfet

Le 26 mai 2009, M. le Préfet de la Sarthe accompagné du Directeur Départemental de la Sécurité Publique est venue visiter les aires de stationnement de Changé et du Mans.



La qualité des réalisations a été mise en avant par le Préfet lors de cette rencontre. Ce dernier a mis l'accent sur la gestion du stationnement irrégulier, précisant qu'il aiderait toutes les communes dans ce sens.

La question de la sédentarisation des Gens du Voyage a été abordé et sera l'un des points forts dans le cadre de la révision du

Aire de stationnement d'Écommoy (10 places)

La communauté de communes de l'Orée de Bercé - Belinois a acquis le terrain d'assiette et y réalise actuellement les différents travaux de raccordement aux réseaux. Les travaux d'aménagement du terrain suivront pour une livraison à la rentrée 2010.

Aire de stationnement de Voivres-les le Mans

Dans le cadre de la révision du schéma départemental de stationnement des Gens du Voyage, le SMGV a demandé et obtenu la suppression de l'aire de Voivres-lès-le-Mans du schéma. Cette demande était motivée par le faible taux d'occupation du terrain de Roëzé-sur-Sarthe seulement distant de 3 kilomètres.

Aire de grands passages du Mans

Par convention entre la Ville du Mans, l'A.C.O., le syndicat mixte des 24H et le S.M.G.V. le terrain dit « aire Porsche » situé dans l'enceinte du circuit est mis à disposition pour le S.M.G.V. pour l'accueil des grands passages (missions évangéliques, événements familiaux,...).

Différents travaux ont été effectués par la S.M.G.V. : électrification, extension du réseau d'eau potable, installation de sanitaires mobiles, empiérement, ... pour un coût total de 60.067,91 € TTC.

La recette totale encaissée en 2009 par les utilisateurs de ce terrain s'élève à 7.383,90 € pour 114 journées séjours.

La construction d'un local technique

Les travaux de construction du local technique du SMGV ont débuté à la fin de l'année 2009. Destiné à abriter les véhicules et différents équipements, des vestiaires et des sanitaires, ce nouveau bâtiment jouxte les locaux administratifs du SMGV. Le montant des travaux est estimé à 297 589 € pour lequel le SMGV bénéficiera d'un fonds de concours de la Ville du Mans de 109 125 €. La livraison du local est programmé pour le mois de juillet 2010.

VIE ET GESTION DES TERRAINS

10 AIRES DE STATIONNEMENT A GÉRER DEPUIS SEPTEMBRE 2009



Le bilan annuel 2009 de l'activité de ces différents terrains se décompose ainsi :

Aires de stationnement	Dates d'ouverture	Nombre de places	Taux d'occupation des places	Nombre de ménages accueillis	Recettes encaissées
Mulsanne	23 mai 2007	15 x 2 places	31.5 %	40	4 993,39 €
Roëzé-sur-Sarthe	04 juillet 2007	13 x 2 places	0 %	0	0 €
Saint-Jean -d'Assé	13 août 2007	5 x 2 places	10,2 %	22	608,18 €
Neuville- sur-Sarthe	04 sept. 2007	5 x 2 places	15.4%	17	1 166,15 €
Yvré -l'Evêque	01 oct. 2007	15 x 2 places	49.6%	72	9 612,92 €
Le Mans	24 oct. 2007	25 x 2 places	80.4%	180	22 771,50 €
Changé	04 déc. 2007	5 x 2 places	86,0 %	28	4 885,21 €
Champagné	17 déc. 2007	6 x 2 places	41.9 %	41	3 558,20 €
Thorigne-sur-Dué	23 mars 2009	6 x 2 places	7.2 %	21	589,65 €
Bouloire	23 sept. 2009	4 x 2 places	30,2 %	14	283,69 €
Total 2009			42.5 %	435	48 468.89 €
Rappel 2008			42.2%	426	44 666,60 €

Ce bilan nécessite quelques commentaires :

Les aires d'accueil du Mans et de Changé sont, comme chaque année, régulièrement occupées durant toute l'année. La raison est liée directement à la scolarisation des enfants.

Les recettes « usagers » sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+8.5%) alors que le nombre de familles accueillies reste assez stable avec 14 400 nuitées en 2009.

Les tarifs applicables pour 2009 ont été les suivants :

- 1.50 € par nuit,
- 0.15 € me kWh d'électricité,
- 1.98 € le m3 d'eau.

La consommation des fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80.00 €.

Parmi toutes ces aires d'accueil, celle de Roëzé-sur-Sarthe, suite à de multiples actes de vandalisme, a été rendue de ce fait non opérationnelle au cours de cette dernière année. Des travaux ont

été engagés par le SMGV pour permettre sa réouverture début 2010.

Il est malheureusement constaté que lorsque les terrains sont inoccupés, ces derniers sont alors plus fréquemment vandalisés.

Par ailleurs, le piratage d'électricité sur les terrains reste aussi une difficulté majeure toujours difficile à endiguer. En effet, quelques familles cherchent toujours le moyen de réduire ces dépenses électriques en se raccordant sur un coffret, un candélabre ou encore chez un riverain de l'aire d'accueil. Quelques mesures ont été prises néanmoins : protection ou déplacement des armoires, vigilance journalière sur les terrains... et des sanctions lorsque les fraudeurs sont identifiés.

Enfin, concernant le paiement des redevances et des fluides, aucune famille ayant séjourné courant 2009 n'est redevable au S.M.G.V.. Le prépaiement demeure donc un mode de gestion efficace, tant au niveau des résultats de la régie, qu'au plan des relations entre les agents et les usagers.

État du personnel territorial pour l'année 2009

- ▶ *Directeur* : M. Étienne PLESSIS
- ▶ *Assistante de direction* : Mme Cécile HEMERY
- ▶ *Gestionnaire* : M. Albert LE ROUX (intégration le 15/12).
- ▶ *Responsable des travaux* : M. Patrick DREUX
- ▶ *Equipe d'intervention mobile* : MM. Joël CHAUVIN, Sébastien HERSENT (titularisé au 1^{er} oct.) et Jean-Claude LELOUP (titularisé au 1^{er} oct.)
- ▶ *Agents d'accueil et d'entretien* : MM. Luc MARCHAND, Gérard JEAN, Stéphane GASNOT et Dominique FOUQUE (titularisé au 1^{er} juillet).

Finances

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	658 815,24 €	
- Aide d'état à la gestion	303 045,60 €	46.0%
- Participation des membres (1€ / hab.)	287 790,00 €	43.7%
- Produit de service usagers	56 726,52 €	8.6%
- Autres	11 253,12 €	1.7%

Dépenses	612 612,78 €	
- Charges de personnels (11 postes)	408 782,39 €	66.7%
- Charges à caractère général	146 978,71 €	24.0%
- Intérêts bancaires	24 204,14 €	4.0%
- Dotation aux amortissements	25 986,87 €	4.2%
- Autres	6 660,67 €	1.1%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	2 510 931,27 €	
- Opération liée à la ligne de trésorerie	1 950 000,00 €	77.7%
- Terrains, constructions	422 032,76 €	16.8%
- Autres agencements	60 382,51 €	2.4%
- Véhicules et matériels divers	53 925,83 €	2.1%
- Emprunts	20 611,69 €	0.8%
- Autres	3 978,48 €	0.2%

Recettes	2 681 347,15 €	
- Opération afférente à la ligne de trésorerie	1 150 000,00 €	42.9%
- F.C.T.V.A.	870 992,78 €	32.5%
- Subventions Etat, Conseil Général et CAF	513 109,84 €	19.1%
- Excédent de fonctionnement capitalisé	86 157,66 €	3.2%
- Emprunts :	35 000,00 €	1.3%
- Dotation aux amortissements	25 986,87 €	1.0%

Travail en réseau

Le SMGV travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale de l'Équipement notamment sur les questions de la scolarisation, de l'habitat adapté, de l'hygiène...

Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Il a fréquemment des contacts avec d'autres collectivités ayant la charge de l'aménagement ou de la gestion d'aires d'accueil, pour des échanges d'avis ou d'expériences.

Assemblées

Le comité syndical s'est réuni trois fois :

❖ 23 juin 2009

- Compte administratif 2008 ;
- Bilan d'activité 2008 ;
- Attribution des marchés de travaux pour l'aire d'Ecommoy ;
- Modification du règlement intérieur des aires de stationnement ;
- Validation de l'avant projet et estimation prévisionnelle du local technique ;
- Acquisition d'un tracteur et accessoires ;
- Consolidation du prêt revolving.

❖ 12 novembre 2009

- Budget Supplémentaire 2009 ;
- Débat d'Orientations Budgétaires 2010 ;
- Attribution des marchés pour la réalisation du local technique ;

❖ 10 décembre 2009

- Budget primitif 2010 ;
- Tarifs SMGV applicables aux usagers ;
- Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive ;
- Travaux d'aménagement de l'aire Porsche et modification de la convention Grands Passages.

Il convient enfin d'ajouter que le bureau syndical s'est réuni à deux reprises (3 mars et 5 novembre).

Par ailleurs, régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel du S.M.G.V. et le président et les vice – présidents quand ils le désirent.

Communication

Le site internet de présentation du SMGV est mis à jour régulièrement :

www.smgv-lemans.com

On y trouve une présentation des instances, des missions, des projets, des réalisations et le nombre de places disponibles sur les dix aires actuellement gérées par le SMGV.